

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018

Elections : Comité Technique d'Établissement (CTE)

Votez CGT !

Une force à vos côtés



➤ *Pour vous représenter avec détermination*

➤ *Pour défendre vos droits*

➤ *Pour négocier dans votre intérêt*

Par son action, dans chaque mouvement, au sein de notre établissement, mais aussi avec les usagers, la CGT est porteuse de propositions concrètes pour réorganiser le système de santé et exiger de meilleures conditions de travail pour tous les personnels et une meilleure prise en charge pour les patients.

Depuis plusieurs années, les réformes qui s'accumulent portent atteinte au bon fonctionnement de notre système de santé : restructurations ; fermetures de services, ateliers ou établissements...

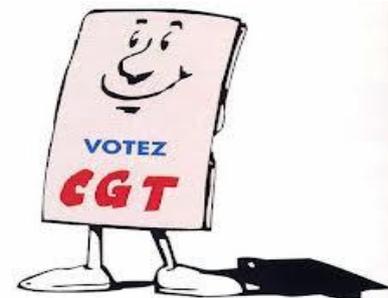
En lien direct avec le personnel, les élus CGT s'attachent donc particulièrement à développer les convergences entre tous les salariés de l'établissement, mais aussi avec ceux des autres établissements pour mieux défendre nos intérêts communs, dans un cadre toujours plus collectif. La recherche permanente de l'unité des personnels sur des objectifs communs respectant les spécificités de chacun est leur « marque de fabrique ».

Pour changer la donne, l'implication de chacun de nous est essentielle ! Cela ne pourra se faire sans **VOUS** et la première action à mener en ce sens, c'est de voter pour les candidats de la CGT au Comité Technique d'Établissement !

LA CGT, première organisation syndicale dans la fonction publique hospitalière, porte vos exigences que ce soit en matière d'emplois, de salaires, de respect et de développement des qualifications, de formation professionnelle, de conditions de vie et de travail, d'organisation du travail...



*Utile, efficace, je vote **CGT**
Avec nous, pas de fausses promesses*



En votant pour la CGT, je fais le choix d'élus qui interviennent localement pour changer les choses.

Des élus qui :

- Vous informent,
- vous consultent et effectuent les comptes-rendus de réunions
- Interviennent auprès de la Direction et des pouvoirs publics (A.R.S, élus politiques...)
- Mettent vos préoccupations à l'ordre du jour du CTE.

Engagés militants dans le syndicat CGT ils préparent collectivement chaque intervention :

- En s'informant sur les projets gouvernementaux en cours
- En se renseignant sur les situations dans les services
- En se formant pour mieux intervenir...

Autant d'atouts qui permettent à vos élus CGT de mener au mieux leur activité.

Syndicat CGT du CHU:

Syndicat.cgt@chu-dijon.fr

03 80 29 34 88

Qu'est-ce que le CTE ?

Le CTE est l'instance de **représentation de l'ensemble des personnels**. Il est présidé par le chef d'établissement et le secrétariat est assuré par un représentant du personnel (actuellement à la CGT).

Cette instance est informée et/ou donne un avis sur tous les aspects de la vie de l'établissement :

- L'organisation du travail
- Les horaires et les roulements
- Le budget et son suivi
- La formation professionnelle
- Le projet social
- Les critères de répartition des primes
- Les créations, les suppressions, les transformations d'activité, les plans de redressements soumis à l'ARS
- Etc...



Le CTE se réunit au moins une fois par trimestre.

Qui vote ?

Tous les personnels, qu'ils soient soignants, administratifs et techniques, titulaires, stagiaires et contractuels (CDI/CDD), emplois aidés etc.



Un moment important d'expression démocratique, où vous allez choisir les représentants du personnel auprès des directions locales pour les quatre années à venir. Avec vous, pour vous, dans l'intérêt de tous les personnels et des usagers, les élus CGT s'engagent pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous ! **L'abstention donne aux directions et leurs partenaires, libre court à la poursuite de la destruction de nos conditions de travail...**



Je râge



Je réfléchis



Je vote CGT